

## Mot de l'exécutif

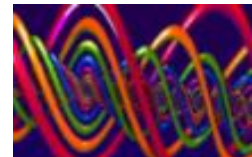
Votre comité exécutif est très heureux de vous présenter cette nouvelle version de votre journal syndical. Vous pensiez nous avoir vu-e-s souvent ces derniers mois, lors des 5 à 7 à Québec et Montréal, aux États généraux de l'enseignement supérieur, à la webdiffusion en groupe du colloque du REFAD et à l'assemblée générale du 20 juin dernier ?

Cela ne fait que commencer, car vous entendrez parler de ce qui se passe à votre syndicat de plus en plus !

---

## Situation inquiétante

Le nouveau modèle d'encadrement que met de l'avant la TÉLUQ, suite à la signature de la convention collective du Syndicat des professeurs et professeures de la Télé-université ce printemps, est très inquiétant pour les tuteurs et les tutrices.



## Sommes-nous toujours dans les plans de développement de notre université ?

En effet, plusieurs clauses contiennent des dispositions modifiant substantiellement le travail des tuteurs et des tutrices, principalement la nouvelle approche de suivi des apprentissages assumé par les professeurs réguliers et l'embauche de « professeur-e-s sous contrat » reprenant l'encadrement d'un certain nombre d'étudiant-e-s. Lors d'une rencontre avec la direction début juin, nous avons pu comme comité exécutif exprimer nos doutes sur la validité d'un modèle où le « suivi des apprentissages » serait dissocié de l'évaluation des travaux.

Ce message a été repris par vos représentant-e-s au Conseil d'administration et à la Commission des études, pour sensibiliser la communauté téléquienne à l'impact humain, institutionnel et pédagogique de cette réorganisation. À ce sujet, vous avez été clair-e-s : l'encadrement de qualité à la TÉLUQ passe par ses tuteurs et tutrices !

Nous vous tiendrons ainsi informé-e-s de nos démarches pour protéger nos droits, réaffirmer notre professionnalisme et l'originalité de notre modèle garantissant la réussite étudiante.

La TÉLUQ se veut une université où la qualité de l'encadrement et du soutien pédagogique est une marque distinctive, il faut s'en donner les vrais moyens.

---

## En mode négociation

Lors de l'assemblée générale du 20 juin dernier, comme le temps est venu de renouveler la convention collective, nous nous sommes rapidement entendus sur l'importance de maintenir l'accès à l'emploi pour tous et toutes, en misant sur le professionnalisme des personnes

tutrices. Les revendications en 12 points adoptées lors de l'assemblée vont en ce sens et s'inscrivent dans les axes suivants :

**AXE 1** : Préserver l'emploi des personnes tutrices en place

**AXE 2** : Préserver l'encadrement de qualité à la TÉLUQ effectué par les personnes tutrices

**AXE 3** : Une politique salariale juste

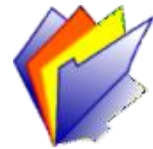
**AXE 4** : Accroître l'implication des personnes tutrices

Un nouveau comité de négociation a été élu pour préparer le dépôt de nos revendications : Richard Dubois, Bouchra Klaoua, Jacqueline Hamel, Fabrice Pinard et Nancy Turgeon. Le comité de négociation s'est rapidement mis au travail début juillet pour accélérer les travaux. C'est parti ! Restez à l'affût de vos courriels cet été, c'est à suivre de près. Sur ce, profitez bien de l'été !

Solidairement, votre comité exécutif

---

## Relations de travail : les dossiers actuels



### Professeurs sous-contrats

Les événements se sont accélérés au cours des derniers jours. La rencontre qui avait été prévue pour le vendredi 14 juillet entre votre comité exécutif, la directrice de l'enseignement et de la recherche, ainsi que la directrice du Service des ressources académiques, a été annulée par l'employeur et reportée en septembre. Cette rencontre avait pour but de discuter des impacts du nouveau modèle d'encadrement sur les personnes tutrices, dans l'objectif d'avoir une discussion ouverte avec l'employeur.

Pendant ce temps, l'employeur va de l'avant avec la mise en place de son nouveau modèle, fondé sur l'embauche de professeurs sous contrat pour effectuer l'encadrement des étudiants. Une réunion spéciale du Conseil d'administration a eu lieu le 12 juillet et deux professeurs sous contrat ont officiellement été engagées, elles encadreront plus de 500 étudiants par année. Entre-temps, 14 autres postes de professeurs sous contrat ont déjà été affichés, dont l'embauche est prévue pour les mois de septembre et octobre. Nous restons très vigilants à ce chapitre. Bien entendu, votre syndicat planche sur la défense juridique des membres face à la création de ces postes.

### Griefs majeurs en cours

La sous-traitance des tâches d'encadrement des étudiant-e-s des programmes de langue, laissant des personnes tutrices sans ces assignations ;

Le refus de la TÉLUQ d'appliquer des articles importants de notre convention collective, malgré l'obligation légale de respecter les règles de celle-ci. Par exemple :

- la réduction de la représentation institutionnelle du syndicat dans les comités de la TÉLUQ ;
- les comités de révision non convoqués pour les personnes tutrices contestant le refus de leur candidature ;
- l'absence de réponse de l'employeur aux demandes de rencontres du syndicat.

## Comité d'intégration pédagogique

Il s'agit de l'article 15 de la convention des tuteurs, tutrices. Longtemps piloté par notre mentor Richard Lavigne, ce comité paritaire prévoit un budget annuel de 65 000\$ pour tenir des activités pour améliorer nos pratiques d'encadrement.

En mai dernier, nous avons réglé un grief contestant le blocage du budget 2015-16 et le refus de rémunérer des représentant-e-s ayant planché sur des projets d'intégration. Résultat ? Pour la prochaine année, nous avons beaucoup d'argent en banque pour mettre en œuvre nos projets, par exemple l'amélioration de l'encadrement des étudiant-e-s en situation d'handicap ainsi que des pratiques d'appels de démarrage et d'évaluation. Vos représentant-e-s à ce comité, Fabrice Pinard et Esther Delisle, attendent vos autres bonnes idées!



## Tuteurs et tutrices au REFAD

À la TÉLUQ, les personnes tutrices ont à cœur l'encadrement de qualité, entre autres par la mise à jour continue de nos connaissances sur les meilleures pratiques. Fidèle à notre tradition, vos représentant-e-s au comité de perfectionnement, Jacqueline Hamel et Jean Leclerc, ont organisé la participation en présentiel au colloque annuel du REFAD (Réseau francophone en enseignement à distance) qui se déroulait à l'Université de Moncton. La logistique sur place a été sous la responsabilité de France Drolet.



Notre collègue tutrice Monique-Katherine de Sève y a notamment présenté une conférence, sur « La gestion du changement chez les praticiens et praticiennes en formation à distance ».

Trois autres personnes tutrices ont effectué le déplacement pour nous y représenter. Il y a eu de beaux moments d'échanges avec les participants sur place. On remet ça l'an prochain !

Le comité exécutif est toujours disponible pour le service aux membres.  
Alors pour toute question concernant vos conditions de travail et l'application de notre convention collective, n'hésitez pas à nous contacter au [info@stttu.ca](mailto:info@stttu.ca) .

Vous avez reçu ce courriel parce que vous êtes membre du Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-université - CSN. Tous droits réservés © 2017 STTTU